RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

*SAS EUTHENIA*
*ZA de l'Aqueduc*
*87510 PEYRILHAC*
*RCS LIMOGES B 884 188 210*
*Au capital de 5000.00 €*

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ANNUELLE DU 20.06.2025

L'an Deux Mil Vingt-cinq et le Vingt Juin, à Dix-huit heures, les associés se sont réunis au domicile du Président de la présente société en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

1- Monsieur DAVAL Victor possédant 26 actions
2- Sàrl BUTTERFLY possédant 24 actions

Total des actions présentes et représentées : 50 sur un total de 50 actions composant le capital social.

Monsieur DAVAL Victor préside l'assemblée en qualité de Président associé.

Le président déclare que l'assemblée étant valablement constituée, elle peut délibérée et prendre des décisions à la majorité requise. Il dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- le texte des résolutions proposées et le rapport du président.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de 15 jours avant la date de la présente réunion et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au président, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.
Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

1 – Changement de Présidence
2 – Formalités à accomplir

Le Président donne ensuite lecture du rapport et ouvre la discussion.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Pour des raisons personnelles, Mr DAVAL Victor exprime son désir de démissionner de sa présidence dans la présente SAS.
La Sàrl BUTTERFLY (RCS LIMOGES 539 292 847) sise [redacted] représentée par Mr DAVAL Victor possédant 24 actions sur les 50 existantes désire s'impliquer dans la présente SAS et propose d'assumer la présidence en remplacement. L'assemblée donne son accord pour ce changement de président et la Sàrl BUTTERFLY sera présidente à l'issue de la présente AGE.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour effectuer les démarches rendues nécessaires par l'adoption de la résolution précédente, à savoir la modification corrélative des statuts et l'accomplissement de toutes les formalités légales rendues nécessaires par l 'adoption de la résolution ci-dessus.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associés présents ou représentés.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui a été débattu, il sera dressé un procès-verbal qui après lecture sera signé par la présidence et les associés ou leurs représentants

[redacted]

Gérant Sarl

[redacted]

12 Rue des Soeurs de la Rivière
87000 LIMOGES

Gérante entrante

RCS LIMOGES 539 292 847
Sarl au capital de 27.000 €